

FATTB : Procès-verbal de la réunion du CEP du mardi 4 mai 2010. (M.Vdb)

Présents : Dehoux Jean-Pierre- Demoyter Geneviève- Kok Daniel – Vanderbeck Michel.

Absent excusé : Goldstein Léon.

- Gestion du CEP** : une discussion sur le fonctionnement du comité a lieu, non seulement pour cette année mais aussi et surtout pour la saison prochaine.
 - Les Secrétaires et capitaines devraient aussi revoir leurs « contacts » avec les membres du CEP, surtout quand le règlement ne convient pas à leur(s) équipe(s)....
 - Il y aurait $\frac{3}{4}$ des matches remis non signalés, tout au moins dans les délais, au Secrétariat provincial. Certains ne le sont pas du tout ! Grave ! Un formulaire sera établis et devra être utilisé obligatoirement !.
- AG de fin de saison** : nous avons passé en revue les points à mettre à l'ordre du jour de l'AG de fin de saison. Outre les points ayant été soumis à l'enquête de mi-saison : bonus interclubs en tournoi, Dames C-NC, poules pour jeunes en tournoi, maintien des divisions 5A et 5B ; il y aura des points relatifs aux critères vétérans et l'ajoute d'un critérium réservé aux séries B et C lors des critères des jeunes.
 - Ajout : suite aux trop nombreuses remises de rencontres et principalement en fin de saison il sera procédé comme suit :
Un match remis en toute dernière minute devra obligatoirement être joué dans le courant de la semaine suivante sous peine de forfait du club visité ou du club demandeur de la remise.
Rappel sera également fait pour l'utilisation obligatoire du formulaire prévu dans ces cas là sous peine d'amende et éventuellement de forfait.
 - La Commission des Jeunes rappellera ses objectifs.
 - On attend également les interpellations des clubs...
- Trophées de fin de saison** : Une vérification est effectuée au niveau de la liste des achats de trophées pour la remise des prix de fin de saison. La commande a été passée.
 - Le palmarès pour les Prix Spéciaux, semble devoir être calculé par notre Président...
- Concernant le **tournoi vétérans de Jeumont** et suite à divers désistements, Marcel Delvaux de Tubize, fera partie de la délégation du Brabant.
En fonction de la probable organisation d'élections législatives le dimanche 13 juin, la fédération procurera aux joueurs participants une attestation de présence à ce tournoi international.
- Commission des Jeunes du Brabant** : confirmation de l'attribution d'un budget assez conséquent à cette commission. Ce budget servira à l'achat d'équipements pour les entraîneurs et l'organisation des stages, mais aussi aux futures participations à des compétitions internationales dans les pays frontaliers. Une présentation de cette commission aura lieu lors de l'AG de fin de saison.
- Dans le **calendrier de la saison 2010-2011**, il faut noter la modification suivante :
La dernière semaine de championnat du premier tour aura lieu la semaine 14, la semaine 15 devenant libre.
- Remarques concernant les **diverses organisations de fin de saison**
 - inter provinces jeunes du 18 avril à Tubize, bonne compétition et ambiance ! Un seul regret, le forfait non prévenu de Delsupehe Jean de Rapid Forest.
 - Finales de coupes : très bonne ambiance également, mais le CEP regrette le forfait de Pal. Evere B principalement pour une finale et aussi par respect pour l'adversaire et la compétition en général.

- Interclubs fédéral : félicitations à Pal. Noroit 1 pour sa victoire en division 1 et aux autres clubs du Brabant pour les résultats et la sportivité. Merci également aux clubs qui ont donné un coup de main pour le montage et démontage !
8. **Equipes du Brabant en fédérales** : pour la saison prochaine Palette Bleue A déclarera forfait en division 2. P.Ry-Ternel pourra aligner une équipe supplémentaire (équipe 3) et la possibilité existe que cette équipe puisse évoluer en division 2 (en remplacement de Pal. Bleue ??) en fonction des transferts enregistrés et des compositions d'équipes. La Palette Stéphanoise B disparaît également et fusionne avec la A.
 - Les équipes 1^{ère} et 2^e de notre Division 1 Provinciale montent en Div fédérale, à la demande du CEF pour le 2^e comme signalé à mi-saison, et pour augmenter le quota d'équipes non liégeoise car cela devenait inquiétant....
 9. Le CEP déplore fortement les **forfaits enregistrés cette saison en coupe Vanacker** et principalement lors des demis et finales. Ce sujet sera évoqué lors de l'AG de fin de saison avec d'éventuelles mesures à envisager. Les amendes seront appliquées en conséquence.
 10. **Indices de mi-saison** : il est rappelé que pour raison exceptionnelle, le CEP peut modifier l'indice à la hausse en changeant de lettre à mi-saison et en cours de saison. Voir article X - Pt4 paragraphe A, ainsi que le paragraphe C du règlement sportif. Cette réglementation sera appliquée à l'avenir.
 11. **Indices de fin de saison** : il sera rappelé qu'il est très utile, et obligatoire, de renseigner les indices de vos affiliations à la FRBTT sur les formulaires nouveaux membres ainsi que sur ceux de ré-affiliations et de la grille des joueurs.
 - Les nouveaux indices de la FRBTT ne seront connus que début juillet. Il risque donc d'y avoir encore des modifications d'indices après cette date. Que les clubs essayent d'en tenir compte en formant leurs équipes.
 12. **Divers** :
 - Interclubs : Le nombre de montants et descendants est confirmé. Il y aura un bye en division 1. Si Phénix récupère des joueurs d'un indice élevé, il pourrait retrouver sa place en D4 mais s'il inscrit 2 équipes en tout.
 - Les dates des activités au Brabant pour la prochaine saison sont examinées. Voir en AG.
 - PV du CEF : nous examinons le PV du CEF du 24 avril 2010.
 - Les vérificateurs aux comptes seront convoqués lorsque le Bilan sera terminé (mais non clôturé)
 - Fête de l'IRIS envisagée le 19 Septembre au...Cinquantenaire. Voir s'il y a des installations pour les sports d'intérieurs. M.Vdb ira à leur réunion préparatoire.
 - Il est question qu'un nouveau décret « impose » à ce que tous les clubs se créent en ASBL (infos AISF) d'ici 2 ou 3 ans, mais on ne connaît aucun critère ni obligation.
 - L'exercice social d'un ASBL ne doit pas nécessairement être couvert sur une année civile.
 - Médailles Adeps : il est encore possible d'obtenir des trophées et médailles à l'ADEPS.